

La retraite pour tous

Par Nimrod Freimann

La retraite pour tous c'est un peu comme le mariage pour tous, elle a de grande chance de se terminer en retraite-partouze. Les effluves (d'argent) se mélangent, on ne sait plus à qui elles sont, d'où elles proviennent, mais on s'en prend tous une bonne giclée au fond de la gorge. Seule constance : les bourses se vident toujours pour celui (ou celle) qui astique le plus fort le gourdin étatique. Il y a donc des gagnants et des perdants.

Il n'existe que trois leviers pour pérenniser le système par répartition : étendre la durée de cotisation, augmenter leurs montants, ou diminuer les pensions. On pourrait espérer un redressement productif de la France, une baisse du chômage, et *in fine* un allègement du poids qui pèse sur les épaules des actifs. Force est de constater cependant que diriger les Français à coup de trique ne les incite pas tellement à investir, à produire de la richesse et donc à créer des emplois.

En revanche, les coups de triques ont des vertus populationnistes et permettent d'élargir la base de la pyramide de Ponzi des retraites. La mécanique est bien huilée : l'Etat subventionne ses citoyens (allocations familiales etc.) afin que ceux-ci puissent transmettre à leurs enfants les dettes qu'il a contractées. Pas très développement durable dans l'esprit cette spoliation préméditée des futures générations. Après moi le déluge, l'indécence des élus ne connaît pas de limites.

La retraite par capitalisation ? Horreur ! Double pénétration, et sans préservatif, pour l'Etat : des citoyens se passant de lui pour organiser leur avenir et choisissant librement la gestion de leur épargne. À ce titre, l'aversion keynésienne pour l'épargne dans un pays où elle représente 17% du PIB est pour le moins paradoxale. La détention de monnaie pour motif de précaution ne devrait pas inquiéter un Etat-nounou qui a fait du principe de précaution un principe constitutionnel.

Il faut alors admettre que la « thésaurisation » des ménages trahit un sérieux manque de confiance envers le système de retraite par répartition. Et puisque selon l'orthodoxie keynésienne la monnaie doit circuler, les solutions ne manquent pas pour obliger ces salauds de pauvres à désépargner pour consommer. Inflation et monnaie de singe finissant d'ailleurs d'entamer la foi dans un Etat-Providence qui spolie légalement (cotisations obligatoires) sans contrepartie décente (retraites garanties).

Même condamné, le système doit survivre le plus longtemps possible. Quoi qu'il en coûte, car il permet à tout le monde de vivre aux dépens de tout le monde pour reprendre les mots de Bastiat. Quitte à « euthanasier » les retraités, ces ignobles

rentiers. Propriétaires de biens immobiliers, ils profitent des fruits du labeur de toute une vie pour boucler des fins de mois difficiles. Il en serait autrement s'ils pouvaient bénéficier de l'intégralité des cotisations qu'ils ont payées pour les autres auparavant.

Car il faut travailler... pour payer les retraites des autres, solidarité intergénérationnelle oblige ! Imaginez un instant que l'on dise aux soixante-huitards proche de la retraite que la jeune génération n'honorera pas les engagements coercitifs pris en leur nom avant leur naissance (le fameux contrat social). Si on considère le vote comme l'instrument d'une moitié de la population pour extorquer l'autre moitié, l'enjeu des retraites s'élargit en cela qu'il concerne l'avenir de la démocratie représentative.

La mort du système par répartition sonnerait en effet le glas pour l'Etat-Providence et obligerait les citoyens à recouvrer leur responsabilité électorale. Le retour du vote capacitaire et de compétence non générale permettrait d'éviter par exemple que des individus ne prennent des décisions pour d'autres sans jamais avoir à en subir les conséquences pour eux-mêmes. Il serait ainsi interdit à une personne qui ne paie pas d'impôts de voter toute augmentation pour ceux qui les paient.

En matière de retraites, la jeune fourmi besogneuse laisserait la vieille cigale hypocrite se débrouiller comme elle le mérite. Est-il légitime que les baby-boomers aient pu se constituer un patrimoine et s'assurer des retraites confortables par le biais pervers de la dette publique ? Faut-il rappeler que nous ne toucherons jamais de telles retraites ? Ma génération n'a aucune leçon de solidarité à recevoir de la part de ceux qui ont posé les bases de sa précarité par leurs mauvais choix électoraux depuis 30 ans.

Non, les jeunes n'ont pas à payer pour les erreurs et l'irresponsabilité politique de leurs aînés. Il est temps de rendre son consentement à l'impôt (cotisations) et à la solidarité. Pour ma part, je fais le choix de la responsabilité individuelle et du libre arbitre, et donc d'un système de retraite par capitalisation, ainsi que d'une solidarité familiale concrète. *A contrario*, je refuse toute solidarité générationnelle (par définition collective) imposée par l'Etat et abstraite.